

Communiqué de presse

Paris, le 17 novembre 2016

MODIFICATION DES MOYENS ALLOUES AU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément aux termes du contrat de liquidité confié le 20 décembre 2011 par Eurosic S.A. à la société EXANE BNP PARIBAS, les moyens suivants ont été ajoutés au contrat de liquidité en date du 17 novembre 2016:

- 200 000 Euros

Ainsi en date du 17 novembre 2016, les moyens alloués au contrat de liquidité se répartissent comme suit :

- 11 340 actions Eurosic
- 255 896 euros

Il est rappelé que lors du bilan arrêté au 30 juin 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 9 390 actions Eurosic
- 128 594 euros

A propos d'Eurosic

Eurosic est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) avec un patrimoine évalué à plus de 6,7 milliards d'euros¹ (5,8 milliards d'euros en quote-part de détention) principalement composé de bureaux, situés à Paris, en région parisienne et dans les grandes métropoles régionales.

L'action Eurosic est cotée à Euronext Paris - Compartiment A sous le code ISIN FR0000038200.

Relations investisseurs et presse

Eurosic

Nicolas Darius

Directeur Finances

Tél : +33 1 45 02 24 73

n.darius@eurosic.fr

Pour plus d'informations : www.eurosic.fr

¹ 30 juin 2016, *proforma* de l'acquisition de Foncière de Paris